

Une fois de plus, ce sont 50 000€ qui seront alloués au projet élu par les habitants. Vous avez jusqu'au 15 juin pour proposer vos projets !



VILLE DE
PONTAULT
COMBAULT

BUDGET
Une idée
PARTICIPATIF
pour ma ville

Proposez vos projets !
JUSQU'AU **15 JUIN 2025**



Suivez la ville

Plus d'infos sur
[PONTAULT-COMBAULT.FR](https://www.pontault-combault.fr)

Cette année encore, la Ville a décidé de reconduire le **budget participatif** pour une nouvelle édition. Une fois de plus, ce sont **50 000€** qui seront alloués au projet élu par les habitants. Vous avez **jusqu'au 15 juin pour proposer vos projets !**

Comment proposer son projet ?

Pour proposer un projet vous devez **habiter Pontault-Combault et avoir au minimum 16 ans**. Les projets peuvent être portés par une personne seule mais également par un groupe d'habitants (collectif, association, amis, collègues etc.). Ils peuvent aussi bien concerner l'éducation, la culture, l'environnement, le sport, la citoyenneté ou la sécurité.

Pour qu'un projet soit recevable il doit répondre à l'intérêt général, relever des compétences municipales et concerner un investissement concret pour la Ville, qui n'implique pas de dépenses de fonctionnement (pas de création d'emploi par exemple).

[Pour déposer un projet, rendez-vous sur notre plateforme dédiée au Budget participatif \[1\]](#)

Les projets proposés seront analysés pendant l'été et ceux qui remplissent les critères de faisabilité seront retenus pour soumission au vote des habitants du 14 octobre au 16 novembre. Le lauréat sera annoncé en décembre et 50 000€ seront attribués au projet pour une réalisation courant 2026. A vos projets !

Publié le 28 mars 2025

URL de la source (modifié le 28/03/2025 - 09:58): <https://www.pontault-combault.fr/actualites-0/budget-participatif-3eme-edition>

Liens

[1] <https://decidim.pontault-combault.fr>